

Nevers le 8 juillet 2025

LE PRÉSIDENT

Marie-Guite DUFAY
Présidente du Conseil Régional
de Bourgogne Franche-Comté
Boulevard Trémouille
21 000 DIJON

Madame la Présidente, *Marie-Guite,*

Nous souhaitons vous alerter sur la situation préoccupante que traverse actuellement l'EMA-CNIFOP (École de Métiers d'Art – Centre international de formation aux métiers d'art et de la céramique) à Saint-Amand-en-Puisaye, en raison du non-renouvellement des agréments de deux de ses principales formations longues : la certification "Émail sur pièce céramique" et le titre de "Céramiste créateur".

La décision de France Compétences, intervenue le 24 juin dernier, n'a pas encore été motivée officiellement à ce jour. Nous sommes donc en attente d'éléments justifiant le refus d'agrément pour la certification "Émail", afin d'engager un dialogue constructif avec les instructeurs et de retravailler le dossier si nécessaire.

Par ailleurs, la formation "Créateurs", portée par la Maison de la Céramique de Dieulefit, impose un parcours de 1505 heures selon le référentiel en vigueur, quand le marché régional de formation limite le volume à 1200 heures. Cette discordance rend impossible une mise en œuvre conforme dès la rentrée 2025, d'autant que la refonte du référentiel de certification impose un travail de fond qui ne peut être mené efficacement dans des délais aussi contraints.

Dans ce contexte, l'EMA-CNIFOP se voit contrainte, pour l'année 2025-2026, de recentrer son activité sur la seule formation au CAP Tournage, diplôme d'insertion reconnu par l'Éducation nationale. Cette solution transitoire est viable à condition que la Région accepte un avenant au marché en cours (2024-2026), permettant de mobiliser les 24 000 heures prévues initialement sur ce seul parcours, sans modification du bordereau de prix ni surcoût pour la collectivité.

Cette adaptation serait déterminante pour assurer la continuité de l'activité de l'établissement, préserver les emplois liés au centre, et permettre à l'EMA-CNIFOP de disposer du temps nécessaire pour redéposer des dossiers de certification robustes et réalignés sur les référentiels attendus.

Madame la Présidente, vous connaissez l'importance de l'EMA-CNIFOP dans le paysage régional des métiers d'art et son rôle unique dans la transmission des savoir-faire céramiques, tant à l'échelle régionale que nationale. Nous avons besoin, dans cette période charnière, du soutien de la Région pour accompagner la transition de l'établissement et lui permettre de construire durablement son avenir.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à cette demande, et restant à votre disposition pour tout échange complémentaire, je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, mes sincères salutations.

Ami hiés,



Fabien BAZIN,
Président du Conseil départemental